



REUNION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

(Loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019)

Annule et remplace le précédent

La Commission de Contrôle des listes électorales se réunira à la Mairie

Le jeudi 16 mai 2024 à 10 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- Examen des éventuels recours administratifs préalable obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le Maire,
- Contrôle de la régularité de la liste électorale.

En Mairie, le 30 avril 2024

Patrick GHESQUIERE, Conseiller municipal
Membre de la commission de contrôle